

Suite à la convocation en date du 18 octobre 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le samedi le 22 novembre 2024 à 9 h 30 à la pédagogique du Musée Méheut, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

**Etaient présents :**

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Robert RAULT, Didier YON

Pour Lamballe Terre et Mer : Thierry ANDRIEUX, Jean-Luc GOUYETTE, Nathalie BOUZID

Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, Thierry GAUVRIT, Laëtitia RICHEUX

**Absents excusés :**

**Absents :**

- Adeline YON-BERTHELOT,
- Loïc ROSCOUET,
- Pierre LESNARD
- Jean-Luc GUYMARD

**Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS 2026**

Agents permanents	Type de contrat	Catégorie	Grade	Eff	Temps de travail
Directrice Générale	CDI – Droit public	IB 766 / IM 631	-	1	Temps plein
Responsable Administratif et Evènementiel	CDI – Droit privé	D	454	1	Temps Plein
Médiatrice du Patrimoine	CDI – Droit privé	D	311	1	Temps plein
Guide soigneuse	CDI – Droit privé	C	300	1	Temps plein
Chargée de communication et mise en place politique sportive	CDI – Droit Privé	C	300	1	Temps plein
Agent d'entretien manutentionnaire	CDI – Droit privé	D	305	1	Temps plein
Agent d'Entretien manutentionnaire	CDI – Droit Privé	A	245	0.60	60 %
Agent menuisier et entretien site	CDI – Droit Privé	D	349	1	Temps plein
<b>TOTAL EQUIPE PERMANENTE</b>				<b>7.6 ETP</b>	

**Suppression des postes suivants :**

- Assistante administrative et commerciale (report des missions sur Resp. Administratif et direction)
- Assistante médiatrice du patrimoine et évènementiel (alternante)
- Coordinateur événementiel équestre

➔ Volonté et nécessité de faire appel à des stagiaires longues durée

Agents non permanents	Type de contrat	Catégorie	Grade	Effectif	Temps de travail
3 Guides (Saison 2025)	CDD	A	277	3	Temps partiels

**Note : Dans l'éventualité où les concours Jeunes Chevaux seraient organisés dans le cadre d'Equi-Môme, et en l'absence de candidature d'un(e) stagiaire longue durée, le recours anticipé à un personnel saisonnier pourra être envisagé afin de garantir les effectifs nécessaires au bon déroulement de l'événement scolaire.**

Suppression de agents non permanent : Equi'Festif et marché de Noël

- ➔ Si le partenariat avec la future équipe municipale toujours envisageable
- ➔ Ou sollicitation de bénévoles à travers l'Association du Haras

**CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL :**

SPL Lamballe Tourisme	Gestion de la mission accueil Convention de mandat	Facturation au trimestre
Musée Mathurin Méheut	Agent régisseur bâtiment	Facturation annuelle

Après en avoir délibéré, le comité Syndical,

**APPROUVE** le tableau des effectifs 2026

**VOTE :** Approuvé à l'unanimité

Le 22 novembre 2025

Fait et délibéré à LAMBALLE le 22 novembre 2025

Pour copie conforme à l'original

Certifié transmise en Préfecture le 24 novembre 2025

Le Président  
Fabien VITEL

